Vendredi 28 janvier, vers 7 heures, un incendie s'est déclaré au 2 rue du Chareiroux, juste derrière la mairie. Il s'est rapidement propagé au 2 bis. Une vingtaine de sapeurs pompiers sont intervenus : le centre de secours de Terrasson avec le FPT (fourgon pompe), celui de Brive avec l'échelle et celui de Le Lardin en renfort. L'opération a été dirigée par le lieutenant Van Weydevelt, chef de groupe sur l'intervention. Le feu a été maitrisé et aucune victime n'est à déplorer. C'est le compteur électrique qui serait à l'origine du sinistre. Le logement était inoccupé. Le propriétaire y faisait des travaux et ne logeait pas sur place. L'appartement voisin, le plus sinistré en fait, était habité. Les occupants devront être relogés car l'installation électrique a été détruite. C'est une voisine qui a donné l'alerte...

« Quand je suis montée réveiller mon fils, j'ai senti une drôle d'odeur et il y avait de la fumée. J'ai appelé mon mari. On a enlevé une partie du lambris pour voir d'où ça venait et on s'est aperçu que c'était à côté. Heureusement qu'on se lève tôt ! ». En effet, dans ce quartier où les maisons sont imbriquées les unes dans les autres, où des poutres les traversent et où les greniers communiquent, le moindre feu peut prendre des proportions importantes et ce, très rapidement. Même lorsqu'il n'y a plus de flammes, une reprise est possible. D'où l'utilité des caméras thermiques utilisées par les pompiers afin de détecter les zones chaudes et à risques.

B.O.